

# QUAND LES POUVOIRS PUBLICS CÈDENT AUX INJONCTIONS DE L'EXTRÊME DROITE

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 8 JUILLET 2019

Les 3 et 4 juillet dernier, les représentants de l'Etat et du département de Seine-Saint-Denis ont boycotté un colloque international organisé par la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de Seine-Saint-Denis sur le thème « Mécaniques de l'extrémisme violent ». En cause, la participation prévue du sociologue Saïd Bouamama, avec une campagne médiatique orchestrée pour l'empêcher de présenter les résultats d'un travail de recherche pluridisciplinaire publique, mené depuis quatre ans sur les processus de radicalisation d'une centaine de jeunes.

L'initiative est partie d'une lettre au ministre de l'Intérieur de Jordan Bardella, vice-président du Rassemblement national, reprise par une certaine presse, notamment d'extrême droite, visant personnellement ce chercheur et ses prises de position passées, pour discréditer ces travaux. Pour éviter la polémique, les organisateurs ont demandé à Saïd Bouamama de ne pas participer à ce colloque, même si son intervention a été lue publiquement.

Ce n'est pas la première fois que l'extrême droite intervient pour faire censurer des scientifiques et des débats qui la dérangent. A Lyon, un colloque universitaire sur l'islamophobie a été annulé en 2017 ; à Paris en février 2019, un débat sur la loi polonaise imposant une vérité sur l'histoire de ce pays durant la Deuxième Guerre Mondiale a fait l'objet d'une violente campagne d'extrême droite et n'a pu être maintenu que grâce à la combativité de l'université.

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) s'inquiète de voir des responsables publics céder aux injonctions de l'extrême-droite et remettre en cause ainsi la liberté de penser et l'indépendance de la recherche.

Sans partager ses idées et opinions politiques, la LDH exprime son soutien à Saïd Bouamama face à cette censure et témoigne plus largement sa solidarité aux chercheuses et chercheurs, aux universités, aux institutions sociales et culturelles qui, dans le respect de l'éthique scientifique, doivent pouvoir travailler en toute indépendance et ainsi offrir aux débats publics les résultats de leurs travaux.

Ligue  
des droits de  
l'Homme

FONDÉE EN 1898

